



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2020 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020, 2021 ET 2022

Avis public est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel sera tenue le 12 décembre 2020 à 19 heures, à l'hôtel de ville situé au 3860 rue de l'Hôtel-de-Ville, afin d'adopter le budget 2020 et le programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 3 décembre 2019.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier